

Ständerat

Conseil des Etats

Consiglio degli Stati

Cussegl dals stadis



Le Président
CH-3003 Berne

Conférence des présidents APF Région Europe
Allocution du président du Parlement

La place et la promotion du français dans la recherche

Le 13 juin 2013

Monsieur le Président,

Chers collègues,

La délégation suisse auprès de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie est heureuse de vous accueillir au Palais du Parlement. Dans ce « palais », un seul souverain : le peuple suisse, représenté par l'Assemblée fédérale.

Notre système bicaméral met les deux conseils sur le même pied. Que nous soyons députés de la Chambre basse ou de la Chambre haute, nous ne représentons pas seulement notre canton, notre région ou notre formation politique : nous défendons le bien commun et les intérêts de l'ensemble de la population. Et si nous devions l'oublier, le monument « Art nouveau » des Trois Confédérés, que vous avez vu en entrant dans le hall de la Coupole, est là pour nous le rappeler.

Les quatre langues nationales font partie du bien commun que les Suisses ont en partage. C'est une part du patrimoine de notre pays. Chaque région linguistique est attachée à sa langue. Elle participe donc aussi à la promotion de la langue du voisin. Les cantons souverains en matière d'éducation sont plus ou moins zélés dans la promotion des autres langues nationales. Dans les cantons bilingues, comme le Valais, Berne ou Fribourg, l'apprentissage de la langue du partenaire est un must. Outre-Sarine, en revanche, les critères utilitaires donnent des ailes à l'anglais.

Par le passé, les jeunes Suisses avaient coutume de passer une année dans une autre région linguistique à la fin de leur scolarité. A présent, d'autres idées doivent se concrétiser pour cimenter le pays.

Le Parlement fédéral a promulgué en octobre 2007 une loi sur les langues nationales pour faciliter la compréhension entre les communautés linguistiques. L'ordonnance d'application prévoit des aides financières qui ont permis par exemple aux cantons du Jura et de Bâle Campagne de créer de concert une maturité bilingue allemand-français. Il est vrai que 50% des gymnases suisses proposent une maturité bilingue mais c'est la première formation à se dérouler dans deux cantons de langues différentes.



Mais comme je l'ai dit en préambule, la priorité à donner à la langue du voisin est parfois une pomme de discorde. Ainsi, Zurich a introduit l'enseignement précoce de l'anglais au nom de son avantage concurrentiel sur le marché du travail.

Selon le chercheur de l'Université de Genève, le professeur François Grin que nous connaissons bien, l'anglais procure au minimum un bonus salarial de 10 % dans toute la Suisse. Et partout où le phénomène a été étudié, c'est-à-dire en Suisse, au Luxembourg, au Canada et en [Inde](#), on arrive à la même conclusion.

Mais l'anglais n'est plus la seule langue « à payer » : les travaux de M. Grin montrent que l'allemand et le français se monnaient aussi fort bien. Parler français en Suisse alémanique, c'est 10 % de salaire de plus, parler l'allemand en Suisse romande vaut une hausse de 18 %. Preuve que le choix de la seconde langue doit se mûrir et que le français est toujours concurrentiel ! Alors que le Suisse qui parle italien est pénalisé.

L'allemand et le chinois ont aussi de beaux jours devant eux. Selon l'"Enquête des salaires 2012" menée en Belgique par l'université de Leuven (Louvain), ce sont 7 % de prime salariale qui tombent dans la poche des sinophones.

Le linguiste belge Claude Piron a calculé qu'il fallait 12'000 d'apprentissage pour pouvoir parler et écrire une nouvelle langue. Pour François Grin, *"les compétences linguistiques peuvent être considérées comme un facteur de production au même titre que le capital et le travail"*. *"Dans le cas de la Suisse, près de 10 % du PIB, soit quelque 50 milliards de francs suisses par année sont le fait du plurilinguisme"*, analyse l'économiste des langues.

Nos quatre langues nationales constituent donc des atouts économiques indiscutables et il est important que nos chercheurs puissent travailler et publier leurs contributions dans la langue régionale. On demande ainsi aux étudiants de posséder de très bonnes connaissances de la langue officielle du lieu pour être admis dans une université suisse.

Mais ensuite la langue d'enseignement dépend fortement du cursus choisi. Le professeur François Grin a relevé qu'en 2012, plus de la moitié des masters des Ecoles polytechniques de Zurich et de Lausanne et l'Université de Lugano avaient été proposés exclusivement en anglais. L'Université de St-Gall suit de près.

A l'*Università della Svizzera italiana*, fondée à Lugano en 1996, les langues d'enseignement sont d'ailleurs l'anglais (langue obligatoire) et, au choix, le français ou



l'allemand. La part des masters en anglais reste en revanche aux alentours de dix pour cent dans les autres Hautes Ecoles.

La Suisse allemande craint que la langue allemande soit exclue des processus de création des connaissances alors que les universités romandes défendent la légitimité et la reconnaissance du français dans l'enseignement, la recherche et l'administration académiques. Les universités bilingues comme l'Université de Fribourg ou historiquement francophones comme les universités de Genève et de Lausanne proposent des masters en anglais et en langue locale.

Les avantages et inconvénients des scénarios n'ont jamais été analysés par les directions universitaires, alors qu'ils ont été évalués par l'administration fédérale. Prenons l'exemple de l'Université de Bâle. Elle se veut la plus libérale possible et l'anglais s'y impose de plus en plus comme langue d'enseignement et d'échange. Le « laisser-faire » entraîne l'utilisation accrue d'une seule langue et devient une politique linguistique en soi.

Il s'agit de renforcer la diversité, y compris dans les formations postgrade et dans la recherche. Il faut soutenir la production de connaissance, la créativité, l'innovation mais aussi la transmission du savoir dans les langues locales.

Il faut encourager les directions académiques à dépasser les croyances erronées : comme le fait que l'anglais serait la langue de la science ou que les filières anglophones attireraient les meilleurs étudiants. Il faut résister aux sirènes du prestige et résister aux classements universitaires qui partent du principe que l'anglais est la seule langue concurrentielle. Le problème n'étant donc pas l'anglais mais l'hégémonie d'une langue.

Une « bonne » politique linguistique passe par des impulsions financières, politiquement et éthiquement équitables.

En conclusion, la place du français dans la recherche dépend directement de la prise de conscience politique de la valeur de la production de savoirs dans la langue locale et des encouragements financiers.

Je vous remercie de votre attention.